



KIM International (KIM-I)

**Invitation à l'épreuve internationale des Münsterlanders (IMP)
les 23 et 24.09.2016 à Ardagger en Autriche**

Date : du 23 au 24 septembre 2016

IMP (A) avec canard vivant pour chiens âgés de maximum 48 mois

IMP (B) avec canard vivant pour chiens âgés de maximum 36 mois

24 septembre 2016

Exposition internationale ouverte à tous les Petits et Grands Münsterlanders

Participation obligatoire à l'exposition pour les chiens inscrits à l'IMP-A ou à l'IMP-B.

Organisateurs : Verband Kleine Münsterländer International e.V. (KIM-I)
Club autrichien du Petit et Grand Münsterländer (Verein für Große und Kleine Münsterländer)

Responsables de l'épreuve : **Philipp ITA**
A-3321 Ardagger
Tél. 0043 (0)664-8417042
Email: philipp.ita@gmx.at

Dietrich BERNING
Provinzialstraße 24, D-46499 Hamminkeln
Tél. 0049 (0) 2873-261
Email : dietrich_berning@t-online.de

Engagement : Formulaire IMP-1 pour l'IMP-A et sur le formulaire IMP-2 pour l'IMP-B accompagné d'une copie du pedigree à adresser à l'organisateur

L'engagement doit être envoyé par le club national membre du KLM-I au secrétariat du KLM-I. Chaque cas particulier sera étudié.

Nb maximum de chiens : 15

Date limite d'engagement : 1er septembre 2016

Montant de l'engagement : IMP(A ou B) : 150 € exposition incluse
Exposition : 30 € (ne participe pas à l'IMP)
Payable jusqu'à la clôture des engagements (01.09.2016)

Volksbank Düren
IBAN DE21395602011505421058
BIC GENODED1DUE

Lieu de rendez-vous : Landhaus Stift Ardagger
Stift 3
A-3321 Ardagger

Tél. : 0043 (0) 7479/65650
Email : office@landhaus-stift-ardagger.at
www.landhaus-stift-ardagger.at

Hébergement : Landhaus Stift Ardagger, Stift 3, A-3321 Ardagger

Autres adresse:

- Gasthof Kremslehner, 3321 Stefanshart 1, Tel +43 (0) 7479/7240
- Gasthof Schiffsmeisterhaus, 3321 Ardagger Markt, Tel +43 (0) 7479/6318

Mot-clé : "Hundeprüfung"

Prière de réserver les chambres rapidement.

Conditions particulières : Ne seront admis à l'IMP A uniquement les chiens qui remplissent les conditions d'élevage dans leur pays d'origine.

Les chiens inscrits à l'IMP B ne seront autorisés à participer à la seule condition qu'ils n'aient aucun défaut éliminatoire (être autorisé à reproduire n'est pas une condition).

Le passeport international de santé et le certificat de vaccination antirabique sont obligatoires pour chaque chien de même une attestation d'assurance devra être présentée.

Conducteur : Chaque conducteur devra être en possession du permis de chasser validé dans son pays d'origine.

Pour le travail en plaine et à l'eau l'organisateur fournira les armes et les munitions. Pour des raisons de sécurité seuls les juges seront habilités à tirer..

Gibier : Chaque conducteur devra apporter le gibier pour l'épreuve de pistage .

Divers : A leur arrivée, tous les conducteurs recevront un programme avec la répartition des groupes.

L'allemand est la langue officielle.

Les règlements des IMP peuvent être téléchargés à partir du site du KLM-I
<http://www.klm-international.info/index.php/fr/fr-imp-vert-menu/fr-imp-variante-a-vert-menu.html>

Une messe Saint-Hubert sera célébrée le samedi soir à Ardagger et sera suivie d'une soirée festive pour célébrer les 90 ans du club autrichien ÖVMü et les 10 ans du KLM-I.

Le dimanche matin se tiendra l'Assemblée Générale du KLM-International.